



HAL
open science

Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2015, Rectorat de Toulouse. hceres-02037601

HAL Id: hceres-02037601

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037601v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'information et de la communication

- Institut catholique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La Licence *Sciences de l'information et de la communication* option européenne, est une licence généraliste (enseignement de matières générales et production d'un mémoire pour préparer à la poursuite d'études) qui propose des dispositifs de professionnalisation (plusieurs projets collectifs, un total de dix mois de stage sur trois ans, un suivi des étudiants vers l'insertion professionnelle), et qui prépare aux concours (accès aux écoles de journalisme et concours de la fonction publique). Les compétences linguistiques ont une large place dans la formation (cours de langues et cours en anglais et en espagnol). Trois parcours sont proposés en L3 : *Communication marchande* (vers agences spécialisées, entreprises, écoles de commerce) ; *Communication non marchande* (concours de la fonction publique, communication des organisations publiques ou associatives) ; *Information* (concours des écoles de journalisme, fonctions d'information dans les organisations publiques et privées). Il est possible de suivre un semestre à l'étranger en L3 ; la formation ne permet pas l'alternance.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont multiples et de ce fait relativement flous, tant au niveau de l'orientation générale qu'en ce qui concerne ses thématiques et spécialisations. La formation vise à la fois une orientation généraliste permettant la poursuite d'études, une orientation professionnelle et la préparation aux concours. Elle porte sur trois domaines thématiques : communication, journalisme et grands médias, dimension politique internationale et notamment européenne. Les parcours manquent également de lisibilité, notamment le parcours *Communication non marchande* dont l'intitulé laisse envisager une formation sur la communication généraliste, et dont le contenu pédagogique est orienté vers la politique internationale. Les métiers et compétences visés sont peu définis et ont également un spectre très large (allant du journaliste au chargé de communication).

La formation entretient des partenariats avec des professionnels issus de diverses organisations (associations professionnelles, organisations internationales publiques et privés, associations, journalistes de différents médias) et d'autres organismes de formation (écoles de graphisme ou en sciences politiques et juridiques).

L'équipe pédagogique comporte de nombreux professionnels issus des différents secteurs concernés par la formation (journalisme, sciences politiques, communication). Les enseignants du milieu académique proviennent d'organismes et de disciplines variés (sciences politiques, communication, sociologie, littérature, etc.), mais un seul relève en fait de la communication. Plusieurs enseignants sont polyglottes et enseignent en anglais ou espagnol. Les enseignants titulaires de l'établissement sont minoritaires.

Les promotions sont restreintes (entre 30 et 40 étudiants par année). Le taux de réussite est important, le nombre d'abandons faible. Les diplômés se répartissent entre poursuite d'études (proportion plus ou moins majoritaire selon les années) et insertion professionnelle. Il manque toutefois des précisions quant à la durée moyenne de recherche d'emploi et au domaine professionnel rejoint (communication, journalisme, politique).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation affiche la volonté de préparer à la recherche durant les trois années (à travers la réalisation d'un mémoire), ce qui est inhabituel au niveau de la licence. Le dossier, qui ne mentionne aucune activité de recherche sur site ou hors site, ne permet pas d'apprécier les résultats de cette initiation à la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le mémoire possède un caractère professionnel dans le parcours <i>Communication marchande</i>. Les étudiants sont incités à se doter de plusieurs certifications (en langues et en informatique) au cours de leur cursus. Toutefois, il n'existe pas de cours spécifique dédié à l'élaboration d'un projet professionnel, et les compétences professionnelles visées (cf. fiche RNCP) sont peu détaillées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages obligatoires occupent une large place dans la formation (un stage chaque année, 10 mois minimum au total). Plusieurs projets sont menés pendant la formation ; le dossier reste flou sur la répartition entre projets individuels et projets collectifs.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les échanges Erasmus sont récents dans la formation, et le semestre à l'étranger ne présente pas un caractère obligatoire (malgré l'option européenne) ; il ne concerne que quelques étudiants de L3. Un double diplôme avec l'Université Jaume 1^{er} de Castellon (Espagne) est mis en place pour 2014/2015, mais le dossier ne permet pas d'apprécier ses implications sur les enseignements ni sur le suivi des étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en L3 d'étudiants n'ayant pas suivi la L2 est faible (entre un et quatre par an). Il existe des tests d'admission en langues, français, culture générale, un tutorat et une semaine de préparation à la rentrée pour les étudiants de L1. Il n'y a pas de réorientation possible à la fin du semestre 1, alors que cela existe dans les autres licences de l'Institut catholique de Toulouse.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'accent est mis sur l'enseignement des langues (trois langues étrangères tous les ans, des cours en anglais et espagnol) et sur les cours transversaux (culture générale, analyse de l'actualité). Certains métiers visés par la formation (en communication marchande notamment) nécessiteraient des enseignements techniques en informatique, par exemple en PAO, qui ne sont pas offerts.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Sauf en cas de dispense d'assiduité, les étudiants sont évalués à la fois en contrôle continu (70 %) et sur partiel (30 %). Le « mémoire » de licence est soutenu devant un jury ; il peut prendre une forme écrite ou audiovisuelle.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Ce point n'est pas spécifiquement renseigné dans le dossier. L'annexe descriptive du diplôme reste très évasive sur les compétences acquises, et demanderait à être complétée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un suivi des diplômés est effectué mais à partir de sources plutôt informelles, sans véritable dispositif d'enquête approfondie et systématique : les résultats paraissent peu précis.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un comité de perfectionnement réunissant des professionnels se réunit une fois par an. Un conseil de licence comprenant des représentants des étudiants se réunit deux fois par an.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La place des langues est importante grâce aux cours de langue et aux cours donnés en langue étrangère, ce qui est en adéquation avec l'orientation européenne de la formation.
- La place accordée à la culture générale, à l'argumentation et aux questions d'actualité est grande et de qualité.
- De nombreux professionnels, spécialistes des questions traitées, interviennent dans la formation.
- La place des stages est conséquente (10 mois sur trois ans).
- Le taux de réussite au diplôme est bon.

Points faibles :

- Les objectifs de la formation sont trop larges : il s'agit à la fois d'une licence générale, professionnalisante, et de préparation aux concours.
- En L1 et L2, la formation oscille entre plusieurs axes thématiques : le journalisme et les grands médias ; la communication au sens général (proche des sciences de l'information et de la communication) ; les sciences politiques orientées vers l'Europe (histoire des idées politiques et de la construction européenne, organisation, fonctionnement ; actualité ; économie).
- Les intitulés des parcours de L3 ne correspondent pas à des spécialités du titre général de la licence (*Sciences de l'information et de la communication* option européenne) : *Communication marchande*, *Communication non marchande*, *Information*.
- L'intitulé du parcours *Communication non marchande* est flou, et défini par défaut. Ses contenus correspondent plutôt à une option de communication internationale.
- Les échanges internationaux sont trop limités pour une formation intitulée « option européenne ».
- Le rôle de préparation à la recherche donné au « mémoire » soutenu en L3, ainsi que ses formats (audiovisuel, audio) paraissent inadéquats par rapport aux objectifs et au niveau de la formation.
- L'investissement dans le projet professionnel de l'étudiant, et par rapport aux compétences visées, paraît trop faible pour une formation professionnalisante.
- Le dossier est imprécis sur un certain nombre de points importants, notamment l'existence d'un double diplôme avec un établissement espagnol qui est simplement mentionné sans aucune précision pédagogique.
- Le dossier ne fournit pas de vision transversale de la formation à travers ses enseignements (les enseignements sont trop découpés, sur-spécialisés et tributaires des spécialités des intervenants ; les volumes horaires sont trop imprécis).

Conclusions :

Cette formation tournée vers une thématique internationale propose un bon socle de connaissances et compétences générales (en langues, culture générale, analyse de l'actualité, participation à des projets collectifs).

L'orientation européenne et la culture générale ont tendance à disperser le contenu des cours : la cohérence globale de la formation en souffre ; ainsi, les sciences de l'information et de la communication ne sont pas au cœur de la formation alors que l'intitulé général le laisse entendre. Il manque une définition précise et délimitée des objectifs de formation et une connaissance approfondie des métiers de l'information et de la communication.

Observations de l'établissement



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Le Recteur

LTS/JC/14_15/0074

Toulouse, le 03 mars 2015

Objet : Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur la licence en Sciences de l'information et de la communication, option européenne, par l'HCERES

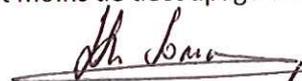
Nous notons avec satisfaction que les points forts de la formation (la place des langues, la qualité de la place accordée à la culture générale, à l'argumentation et aux questions d'actualité ; l'utilité des stages ainsi que le taux de réussite) sont reconnus.

Nous complétons certaines informations de la manière suivante :

- La place de la recherche : l'objectif de l'initiation à la recherche est de faire réaliser un écrit professionnel dont l'objectif est de répondre à une problématique professionnelle en fonction du parcours de formation choisi.
- La place de la professionnalisation : l'élaboration du projet professionnel se fait tout au long du cursus de manière progressive et plus particulièrement dans les cours de professionnalisation. L'ensemble permet aux étudiants une entrée dans le monde professionnel dans le cadre des stages.
- Le place des projets et stages : le stage de pratique est par définition, non seulement une adaptation au monde du travail en général, mais aussi une préparation au monde professionnel des secteurs auxquels la licence prépare. Le travail professionnel dans ces secteurs étant aussi bien individuel que collectif, la répartition des projets majeurs est : individuel en L1 avec la rédaction du mini-mémoire et en L3 avec le mémoire ; collectif en L1 grâce au projet CREA et SIMULONU. Il est également collectif en L2 avec le projet développé en études/sondages reposant sur un cas réel. En L2 et L3, le projet du groupe est mis en place en « Communication publicitaire et non publicitaire » sur des cas réels (en association avec l'Ecole de Graphisme).
- La place de l'international : il est prévu à la rentrée 2015 de mettre en place une mobilité étudiante obligatoire en L2 avec 1 semestre passé dans un pays anglophone et 1 autre semestre dans un pays hispanophone.
- Modalités d'enseignement et place du numérique : nous nous étonnons de la remarque concernant la place du numérique. La formation en informatique tient une place importante durant les 2 premières années (avec l'obligation de certification du PCIE pour obtenir la licence). Un cours spécifique de PAO est dispensé en 3^{ème} année et mentionné sous le terme d'Economie numérique (sous-titre Approche PAO) d'une durée de 28h.
- Suivi des diplômés : l'annuaire des anciens sort à la fin de l'année universitaire 2014/2015 et la création d'une section Alumni permettra d'avoir un suivi plus régulier.

Nous souscrivons à :

- la modification de la dénomination des parcours de formation. Nous parlerons dorénavant de la communication des entreprises et de la communication internationale.
- La modification de la maquette en réalisant moins de découpage des enseignements.


Luc-Thomas Somme

Etablissement privé d'Enseignement Supérieur et de Recherche reconnu d'utilité publique